SEA UNSA éducation
Syndicat de l'Enseignement agricole

COMMUNIQUÉ

Le 16 février MOBILISONS nous ! Ni 1 jour, ni 1 mois, ni 1 an de plus !



L'intersyndicale est prête à durcir le mouvement le 16 février puis le 7 mars pour obtenir du parlement ou du gouvernement le retrait de cette réforme.

Depuis le 19 janvier dernier, la population ne cesse de démontrer sa très forte détermination à refuser le projet de réforme des retraites du gouvernement à travers les grèves, les manifestations mais aussi la pétition en ligne qui a atteint un million de signatures.Au fil des semaines, les sondages démontrent également une hausse de ce rejet massif puisque dorénavant, plus de 7 français sur 10 et 9 travailleurs et travailleuses sur 10 se disent opposés au projet de réforme. Ce mouvement social inédit par son ampleur est donc désormais ancré dans le paysage social.

Le gouvernement, comme les parlementaires, ne peuvent y rester sourds.
Durant la poursuite des débats parlementaires, les organisations syndicales professionnelles et de jeunesse vont poursuivre la mobilisation et l'amplifier. **Ainsi, elles appellent à une journée d'actions interprofessionnelles sur l'ensemble du territoire le 16 février.**

A cette occasion, les secrétaires généraux ou présidents des organisations syndicales manifesteront à ALBI pour appuyer l'ancrage fort de ce mouvement partout sur le territoire, dans les petites villes comme dans les plus grandes.

Par ailleurs, les parlementaires appelés à se prononcer sur ce projet de réforme doivent entendre comme le gouvernement, le mécontentement de la population, et rejeter massivement ce texte. Il en va de leur responsabilité. C'est dans ce cadre que l'ensemble des secrétaires généraux et présidents écriront à chaque parlementaire de l'arc républicain pour réaffirmer notre opposition et celle de la population. Parallèlement, nous appellerons nos structures locales à interpeler député-

es et sénateurs-trices dans leurs circonscriptions.

Enfin, si malgré tout le gouvernement et les parlementaires restaient sourds à la contestation populaire, **l'intersyndicale appellerait les travailleurs et les travailleuses, les jeunes et les retraité.e.s à durcir le mouvement en mettant la France à l'arrêt dans tous les secteurs le 7 mars prochain.**

L'intersyndicale se saisira du **8 mars**, journée internationale de **luttes pour les droits des femmes, pour mettre en évidence l'injustice sociale majeure de cette réforme envers les femmes**.L'intersyndicale se réunira le 16 février au soir.

D'ici là, elle appelle le gouvernement à retirer son projet de loi et les parlementaires à prendre leurs responsabilités face au rejet massif de la population face à ce projet injuste et brutal.

Paris, le 11 février 202

Télécharger le trac d'appel à la mobilisation le 16 février.



Le gouvernement veut reculer la retraite à 64 ans et augmenter à 43 ans le nombre d'années pour une retraite entière.

Le 16 février, mobilisons-nous contre ce projet de la réforme des retraites !

Ni 1 jour, ni 1 mois, ni 1 an de plus !

1. Une réforme injustifiée

Le déficit ne met pas en péril le système de retraite. Il peut se résorber dans le temps. Travailler 2 ans de plus n'est pas l'unique solution. Le gouvernement a refusé d'examiner nos propositions.

2. Une réforme punitive et inégalitaire

Les femmes aux carrières incomplètes, les salarié·es qui ont commencé à travailler tôt, les salarié·es qui accumulent les emplois précaires, les salarié·es qui ont un emploi pénible sont les premiers pénalisé·es par la réforme.

3. Une réforme qui interdira à plus de salarié·es de profiter de leur retraite

Aujourd'hui déjà :